

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable M. Plumb a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte pour consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la compagnie permanente de prêt et d'épargne du Canada et pour l'autoriser à émettre des débentures-actions.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Plumb a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à Flora Birrell."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi le huitième jour d'avril prochain, et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre ; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que Flora Birrell soit entendue par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du bill, et que copie du dit bill soit signifiée à William Henry Birrell, son époux, et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendu par son conseil pour faire valoir les raisons qu'il peut alléguer contre le dit bill.

Que la dite Flora Birrell comparaisse devant cette Chambre le huitième jour d'avril prochain pour être interrogée, à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis son mari, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre elle et son mari ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'elle peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec son dit mari ; et si, au temps de l'adultère dont elle se plaint son mari, en vertu d'un contrat ou autrement, avec son consentement, vivait séparé d'elle et dispensé d'elle, en tant qu'elle le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous la protection de son mari et son autorité maritale.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Guévremont, secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toutes correspondances et requêtes adressées au gouvernement relativement à la vente des propriétés du gouvernement dans la seigneurie de Sorel.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'Acte d'Interprétation,"

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.